

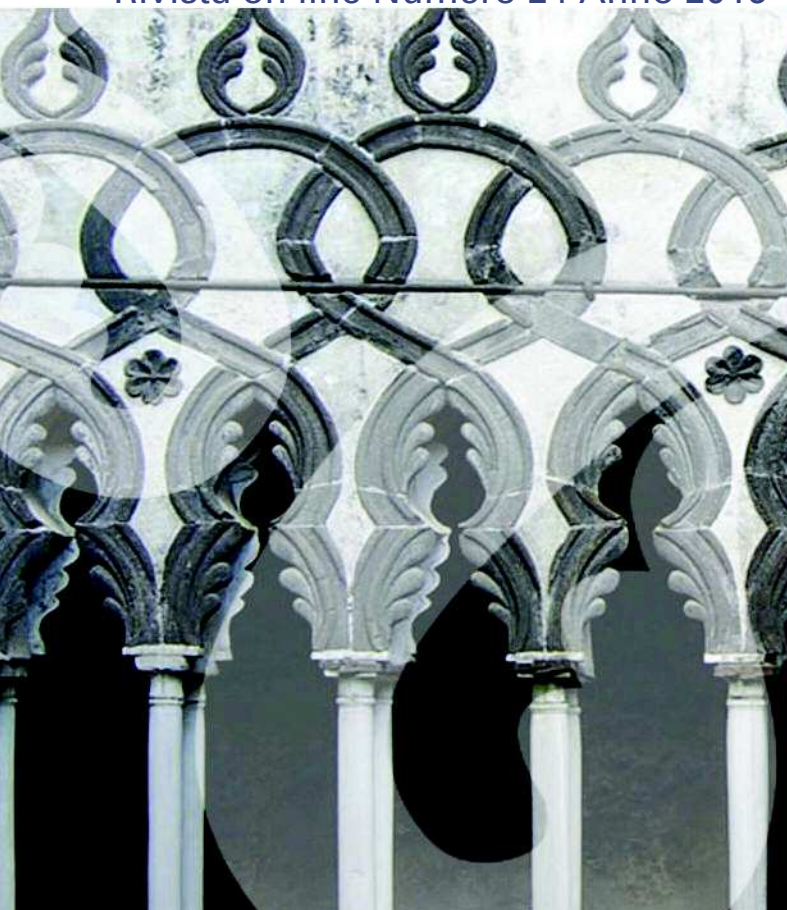


Centro Universitario Europeo
per i Beni Culturali
Ravello

Territori della Cultura

Rivista on line Numero 24 Anno 2016

Iscrizione al Tribunale della Stampa di Roma n. 344 del 05/08/2010



Sommario



Centro Universitario Europeo
per i Beni Culturali
Ravello

Comitato di redazione

5

L'architettura rurale strumento di sviluppo
dei territori e di sostegno all'economia locale
Alfonso Andria

8

Beni Culturali e Formazione
Pietro Graziani

10

Conoscenza del patrimonio culturale

Luiz Oosterbeek The territory of cultures: is it possible
to re-invent a Guarani material culture?

14

Françoise Tondre Les itinéraires culturels du Conseil de
l'Europe: vers un tourisme durable

22

Massimo Pistacchi Il patrimonio discografico della
canzone napoletana: nuove prospettive di valorizzazione

34

Cultura come fattore di sviluppo

Piero Pierotti Gibellina Nuova. Museo *en plein air* o
utopia del bello?

48

Metodi e strumenti del patrimonio culturale

Matilde Romito Sigmund Pollitzer, un artista inglese fra
Positano e Venezia

70

Comitato di Redazione



Centro Universitario Europeo
per i Beni Culturali
Ravello

Presidente: Alfonso Andria

comunicazione@alfonsoandria.org

Direttore responsabile: Pietro Graziani

pietro.graziani@hotmail.it

Direttore editoriale: Roberto Vicerè

rvicere@mpmirabilia.it

Responsabile delle relazioni esterne:

Salvatore Claudio La Rocca

sclarocca@alice.it

Comitato di redazione

Jean-Paul Morel Responsabile settore
"Conoscenza del patrimonio culturale"

jean-paul.morel3@libertysurf.fr;

Claude Albore Livadie Archeologia, storia, cultura

morel@msh.univ-aix.fr

Max Schvoerer Scienze e materiali del
patrimonio culturale

alborelivadie@libero.it

Beni librari,

documentali, audiovisivi

schvoerer@orange.fr

Francesco Caruso Responsabile settore

francescocaruso@hotmail.it

"Cultura come fattore di sviluppo"

Piero Pierotti Territorio storico,

pierotti@arte.unipi.it

ambiente, paesaggio

Ferruccio Ferrigni Rischi e patrimonio culturale

ferrigni@unina.it

Dieter Richter Responsabile settore

dieterrichter@uni-bremen.de

"Metodi e strumenti del patrimonio culturale"

Informatica e beni culturali

Matilde Romito Studio, tutela e fruizione
del patrimonio culturale

matilde.romito@gmail.com

Adalgiso Amendola Osservatorio europeo
sul turismo culturale

adamendola@unisa.it

Segreteria di redazione

Eugenia Apicella Segretario Generale

apicella@univeur.org

Monica Valiante

Velia Di Riso

Rosa Malangone

Progetto grafico e impaginazione

Mp Mirabilia - www.mpmirabilia.it

*Per consultare i numeri
precedenti e i titoli delle
pubblicazioni del CUEBC:
www.univeur.org - sezione
pubblicazioni*

*Per commentare
gli articoli:
univeur@univeur.org*

Info

Centro Universitario Europeo per i Beni Culturali

Villa Rufolo - 84010 Ravello (SA)

Tel. +39 089 857669 - 089 2148433 - Fax +39 089 857711

univeur@univeur.org - www.univeur.org

Main Sponsors:



ISSN 2280-9376



Françoise Tondre

*Françoise Tondre
Vice-présidente du conseil
scientifique de la
Fondation culturelle
«Les Routes de l'Olivier»
Membre du conseil
scientifique du CUEBC*

Les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe: vers un tourisme durable

A l'origine le mot "pèlerin", du latin "peregrinus", était l'exact synonyme des mots "étranger" et "voyageur, voyageuse" avant de désigner le voyageur marchant dans un but religieux vers un sanctuaire lointain, tout en conservant son sens premier.

Si la définition du terme pèlerin a pu être précisée, les démarches et les expériences de pèlerinage ont en revanche considérablement évolué au cours des temps. Il s'agit, en allant vénérer un saint, du salut de son âme, ou d'une guérison, ce qui mérite que l'on franchisse des obstacles, dont le premier est l'aventure d'une marche à pieds, plus ou moins longue et dangereuse, ou d'un voyage en bateau, ce qui n'est pas plus sûr. Nous évoquons les pèlerinages diplomatiques des rois, des princes, des hommes d'église. Il existe aussi un pèlerinage pénitentiel imposé par les autorités ecclésiastiques ou les tribunaux religieux à des laïcs ou des clercs. Certains deviennent même des pèlerins fréquents ou perpétuels: son mari disparu, Sainte Brigitte (Brigitte de Suède) visita encore Rome puis Jérusalem. Elle s'était rendue avec son mari à Saint-Jacques de Compostelle en 1341-1342 et mourut à Rome en 1373.

Très vite on a à faire à un réseau dans lequel de grands axes sont privilégiés, mais où les visites obligées et les pèlerinages intermédiaires sont également très importants. Evoquons également les pèlerinages d'enfants vers le Mont-Saint-Michel effectués avant leur entrée dans l'âge adulte. Aux XIV^e et XV^e siècles, le mouvement fut si fort que des troupes de mille enfants sont citées en provenance d'Allemagne.

Chemins de pèlerinage

Les grands pèlerinages ou "peregrinaciones mayores" du Moyen Âge cherchent ainsi à atteindre certains lieux privilégiés en raison des épisodes majeurs des textes saints: autrement dit trois sanctuaires incontournables, Rome, Saint-Jacques de Compostelle, Jérusalem.

Dès l'origine du pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle, un accord intervient entre l'Espagne et l'Ordre de Cluny afin que les pèlerins soient accueillis dans les monastères. Mais très vite se met en place un réseau d'hôpitaux géré par des confréries hospitalières, qui leurs sont ouverts.

Le pèlerinage à Rome prend une grande consistance,



Fig. 1 L'Abbaye de Cluny.



spécialement après 640, lorsque Jérusalem tombe sous domination arabe. Il sera organisé de manière plus précise dès le début du XI^e siècle par les Abbés de Cluny à partir de l'abbaye principale (Fig. 1). Rome, centre de gravité de la chrétienté, restera un pèlerinage majeur dont les routes se diversifient.

Un phénomène aussi important que celui du pèlerinage a tout naturellement généré des ensembles de patrimoines. Certains sont liés d'une part à la nécessité de l'aménagement et du tracé de la route ainsi que de l'accueil profane et religieux (croix de chemins, chapelles, sanctuaires, cryptes, hospitalités, auberges), et d'autre part à la dévotion et à la transmission d'un message religieux (conservation et présentation des reliques, représentation de la vie des saints, textes et chants) (Fig. 2). Les ponts, tout comme les lieux de passage difficiles et les cols, sont aménagés. Mais mieux encore le pèlerinage crée la ville.



Fig. 2 Transromanica, Westerburg.



Fig. 3 Chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Les chemins de pèlerinage ont également joué un très grand rôle dans la diffusion des courants artistiques, et ce particulièrement au moment où les pèlerinages ont constitué un événement fort pour la Chrétienté, soit aux XI^e et XII^e siècles, lorsque l'art roman connut dans toute l'Europe une extension considérable. Il y eut des campagnes de construction des plus grands édifices tels que Saint-Jacques de Compostelle, Saint-Martin de Tours et Cluny, s'étalant sur un siècle et plus.

Historique

L'idée du Conseil de l'Europe était de faire du cheminement vers Compostelle un chemin hautement symbolique dans le processus de la construction européenne. Et c'est ainsi qu'est né en 1987 le programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe avec les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle (Fig. 3). Dans la conclusion de la première Déclaration du 23 octobre 1987, le Conseil de l'Europe a souligné l'importance des itinéraires de pèlerinage: "Que la foi qui a animé les pèlerins tout au long de l'histoire et qui les a réunis en une aspiration commune, par-delà les différences et les intérêts nationaux, nous inspire aujourd'hui, nous aussi et tout particulièrement les jeunes, à parcourir ces chemins pour construire une société fondée sur la tolérance, le respect d'autrui, la liberté et la solidarité".

Ce programme ouvrira la voie à une meilleure connaissance de mouvements comparables de renaissance de la pratique du pèlerinage qui ont eu lieu parallèlement en Italie, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Portugal, et à partir de 1989 à une redécouverte de l'ampleur des pèlerinages dans les pays de l'Est et du Nord de l'Europe.

La grande histoire des Chemins de Compostelle, celle de la Via Francigena et des Sites Clunisiens en Europe, se sont écrites au Moyen-âge. Jusqu'à nos jours un mouvement exemplaire de va-et-vient de pèlerinages se perpétue.

En 1994 le Conseil de l'Europe a choisi d'intégrer au programme des itinéraires culturels un second chemin de pèlerinage: la Via Francigena, pour accorder également une certaine ampleur à la renaissance du pèlerinage vers Rome, dont le tracé suit celui du voyage entrepris par l'archevêque de Canterbury, Sigeric, qui se rendit à Rome en 990 pour y



Fig. 4a Martin, soldat, partage son manteau à Amiens.



Fig. 4b Basilique Saint-Martin à Tours.

rencontrer le pape Jean XV afin d'y recevoir le pallium de l'investiture. Plus récemment les Chemins de Saint Olav qui forment un réseau de sentiers à travers la Norvège, la Suède et le Danemark ont rejoint les chemins de pèlerinage certifiés. L'itinéraire Culturel Européen Saint Martin de Tours célèbre en 2016 la naissance de Saint Martin il y a 1700 ans. Partout en Europe, ses traces sont présentes, sur le plan matériel et immatériel. Basé sur le personnage européen de Saint Martin de Tours, symbole du partage (Fig. 4a), cet itinéraire permet de relier des villes européennes où a séjourné saint Martin au IV^e siècle: Szombathely, Pannonhalma, Pavie, Siccomario, Milan, Rome, Albenga, Amiens, Worms, Poitiers, Ligugé, Tours (Fig. 4b), Trèves, Luxembourg, Paris... Cet itinéraire cherche à sensibiliser un large public aux valeurs de partage, au principe éco-civique et au développement durable.

Ces itinéraires ont donc constitué un exemple pour les autres itinéraires culturels, une sorte de matrice pour l'ensemble d'un programme qui compte aujourd'hui 33 itinéraires ayant reçu la certification du Conseil de l'Europe (Fig. 5) (cf. Bibliographie).

Initialement ces itinéraires ont aussi été conçus pour démontrer, par un voyage à travers l'espace et le temps, que le patrimoine de différents pays et régions d'Europe représentait un patrimoine culturel commun qu'il faut protéger. Ils ont été considérés dès le départ comme des projets culturels transfrontaliers entre des organisations de la société civile et des collectivités locales qui permettent de mieux se comprendre et de construire ensemble une identité européenne. Derrière chaque itinéraire on trouve de nombreuses personnes et institutions, des bénévoles, des universités, des régions.



Fig. 5 Atlas des itinéraires culturels en six volumes.



Un itinéraire culturel est à la fois simple de par son essence – il s’agit de personnes et de patrimoines culturels – et complexe dans sa mise en œuvre. Un itinéraire n’est pas simplement et avant tout destiné au tourisme, même culturel. Il s’agit de recherche et de découverte de signifiants cachés, de création d’événements en ajoutant une nouvelle dimension à des lieux connus ou inconnus.

Conception démocratique du patrimoine

Les itinéraires culturels mènent à des lieux de mémoire, de voyage et de contemplation, de découverte. C’est pourquoi ils se prêtent à des programmes de coopération à long terme dans le domaine de la recherche, du patrimoine, de la culture et des arts, des échanges culturels et éducatifs de jeunes, du tourisme culturel et du développement durable en Europe.

Ils concernent près de 1000 collectivités locales, 170 organisations non gouvernementales et universités. Un millier de manifestations culturelles et éducatives sont organisées chaque année. Ils traversent en moyenne neuf pays. Ils sont un excellent vecteur, outil au service de la mission principale du Conseil de l’Europe qui est de promouvoir le respect des

Droits de l’Homme, la pratique de la démocratie, la diversité et l’identité culturelles, le dialogue interculturel. La culture est un élément et un facteur clé pour la réalisation effective de cette mission.

Les itinéraires culturels contribuent à compléter le récit vivant de l’histoire de l’Europe que des Européens voulant montrer concrètement leur identité présentent à d’autres Européens souhaitant retrouver des racines communes. Ils contribuent également à diffuser une conception démocratique du patrimoine. Le patrimoine lié à l’industrie, à

l’agriculture et au mode de vie est à la base de certains itinéraires culturels, comme la Route du fer, la Route européenne de la céramique, les Villes Thermales Historiques. Citons aussi les Routes de l’Olivier (Fig. 6).



Fig. 6 Oliveraie.



“Partout, à l’infini, des oliviers massifs, énormes, ventrus ou creusés de fissures profondes, bosselés, tordus, craquelés, éventrés, évoquant de façon saisissante des gnomes monstrueux, la face ricanante et figée d’esprits des bois englués en ces arbres, comme des héros transformés en plantes et immobilisés à mi-chemin de leur métamorphose”. C’est ainsi que l’écrivain Jacques Lacarrière évoquait la mer d’oliviers qui s’étend au pied du Mont Parnasse.

L’olivier est un symbole fondamental des civilisations de la Méditerranée (Fig. 7 et 8), devenu un symbole universel de paix. Les responsables de la Fondation Culturelle “Les Routes de l’Olivier”, à l’origine de cet itinéraire, basent leurs recherches sur la promotion de l’esprit de dialogue et de paix entre les pays de la Méditerranée. Ces itinéraires qui parcourent les pays de la Méditerranée de l’Est jusqu’au Moyen Orient ont pour objectif la mise en valeur de la civilisation de l’olivier à travers son histoire, son patrimoine et ses produits au profit des régions oléicoles. Un réseau comprenant des dizaines d’institutions réunit des universités, des centres de recherche, des musées de l’olivier, des Chambres de Commerce et d’Industrie, des clubs de motos et des organisations non gouvernementales. C’est l’occasion de découvrir des huileries traditionnelles (Fig. 9), les plus anciennes oliveraies et savonneries ainsi que la gastronomie locale à base de produits oléicoles. Des «boutiques de l’olivier» ont été créées. En outre des formations sont régulièrement organisées à l’intention des jeunes.

Fig. 7 Olivier, fresque d’époque minoenne, Crète.

Fig. 8 Cueillette des olives, miniature d’époque byzantine.



Fig. 9 Ancien pressoir à olives, Portugal.



En 2016 et 2017 un projet intitulé AGORA portera sur la création d'un itinéraire qui traversera des pays européens non oléicoles tels que l'Allemagne, l'Autriche et le Luxembourg. L'AGORA sera une fête méditerranéenne ouverte à tous les citoyens dans les villes qu'elle traversera. Divers événements seront organisés, tels que des expositions de peinture et de photo, des ateliers pour enfants, des rencontres musicales, gastronomiques et commerciales basées sur l'histoire, le symbolisme, le patrimoine de l'olivier et la valeur nutritive de ses produits.

Dialogue interculturel

Le programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe constitue également une réponse concrète et riche aux défis du dialogue interculturel, de la prévention des conflits, de la tolérance, du respect, et à la continuité paneuropéenne des actions.

Ainsi l'itinéraire culturel du Patrimoine juif ou l'Héritage D'Al-Andalus qui présente la contribution du monde arabe à la philosophie, à la science, à la littérature et aux arts occidentaux, sont des exemples d'itinéraires qui encouragent la connaissance et la reconnaissance réciproques entre différentes composantes culturelles de nos sociétés plurielles.

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe

Face au succès grandissant des itinéraires culturels, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté en décembre 2010 la Résolution CM/Res (2010) 53 instituant un Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels (APE) afin de faciliter la coopération renforcée entre des pays particulièrement intéressés par le développement des itinéraires culturels.

L'Institut Européen des Itinéraires Culturels à Luxembourg, outil au service du développement des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, accueille le siège de cet Accord qui compte 24 Etats Membres: Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bulgarie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Montenegro, Norvège, Portugal, Roumanie, Fédération de Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse. Cet Accord



Fig. 10 Clunypedia, nouvelles technologies.

contribue à renforcer le potentiel des itinéraires culturels en matière de coopération culturelle, de développement durable du territoire et de cohésion sociale, en insistant particulièrement sur des thèmes ayant une importance symbolique pour l'unité, l'histoire, la culture et les valeurs européennes et la découverte de destinations méconnues.

Tourisme durable

Fort de la dynamique européenne des itinéraires culturels et de leur succès grandissant, le Conseil de l'Europe a souhaité amplifier et diversifier une approche touristique et patrimoniale qui correspond à une volonté de développement durable. Si l'Europe est la première destination touristique au monde, l'heure est venue de diversifier l'offre, et c'est le tourisme culturel qui a les plus grandes perspectives de développement (15% par an). On estime que l'intérêt pour la culture est à l'origine de 35 à 70% du tourisme en Europe.

La Recommandation sur le thème "développement durable et tourisme vers une croissance qualitative" adoptée en avril 2008 par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (cf. Bibliographie) souligne que le développement de la qualité du tourisme culturel présente de nombreux avantages qui ne sont pas facilement quantifiables en termes économiques, comme l'accroissement de la sensibilisation du public à la diversité culturelle ou la promotion du dialogue interculturel. Il peut aussi amplifier l'impact du tourisme sur l'infrastructure locale et diversifier la gamme des services.

En effet, de nouvelles formes de tourisme émergent, où les itinéraires culturels transmettent des valeurs fortes mais font encore appel à l'imaginaire, et mettent sur les routes de nouvelles catégories de touristes à la recherche de l'authenticité et du partage avec ceux qui les accueillent.

Les nouvelles technologies de la communication (Fig. 10 et 11) ont changé l'approche d'un voyage en permettant de consulter



Fig. 11 Clunyvision, réalité augmentée.



Fig. 12 Le salon du tourisme clunisien.



Fig. 13 Statuette phénicienne.

des informations en amont et d'échanger avec d'autres leurs impressions.

Un des aspects du tourisme culturel qui le rend particulièrement pertinent pour la politique du Conseil de l'Europe est la dimension interculturelle, car de nombreuses cultures différentes sont rassemblées dans le développement et la communication du tourisme culturel. Il dispose donc d'un potentiel pour influencer les attitudes au sein des populations locales et des touristes (Fig. 12). En particulier, les jeunes voyageurs cherchent le contact avec les populations et la culture locales.

Ils représentent donc une plus-value pour le tourisme. En effet, ils peuvent contribuer à un tourisme de qualité (par opposition à la quantité) dans l'ensemble des pays européens pour permettre à ce secteur de contribuer, sur le long terme, à un développement général durable et équilibré fondé sur une synergie des critères économiques, sociaux, environnementaux et culturels. Il peut avoir des conséquences positives comme d'engendrer une protection accrue du patrimoine, la fierté des origines, le développement local. Néanmoins tous les itinéraires culturels ont à cœur de maintenir leurs objectifs initiaux de recherche, de partage d'un savoir, d'un patrimoine tout en développant un tourisme citoyen, participatif, durable. Pour assurer leur développement et leur durabilité il faut encourager la formation en y assimilant les principes fondamentaux d'intégration de la protection du patrimoine culturel et naturel, matériel et immatériel, la croissance économique et la cohésion sociale.

Il faut cependant être attentif aux dangers d'un succès qui peut s'avérer parfois destructeur. Au-delà des conséquences positives concernant la prise de conscience d'une citoyenneté européenne active et de l'effet de désenclavement des territoires ruraux traversés, ce succès peut provoquer un déséquilibre dangereux. Il risque de compromettre un esprit de partage durable des chemins entre tous, par suite d'une exploitation purement commerciale épuisant le patrimoine dans tous les sens du terme. La Fédération Française des Itinéraires Culturels (FFIC), qui vise à promouvoir 12 itinéraires culturels qui traversent la France, met aussi en garde contre une telle éventualité.

Une coopération s'est établie entre le Conseil de l'Europe, la



Commission Européenne, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et l'UNESCO autour des potentialités touristiques des itinéraires. Preuve du succès du concept d'itinéraire culturel s'il en est, l'UNESCO et la Commission européenne lancent un projet pour développer les Routes culturelles du développement durable qui démarrera en 2017. Il s'agit de s'appuyer sur le prestige des sites du patrimoine mondial pour attirer les touristes et promouvoir des institutions culturelles comme des musées et des festivals, le long d'itinéraires européens.

Les itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, qu'ils soient constitués de Chemins de pèlerinage, de chemins historiques, de la mise en réseau de patrimoines ayant connu une histoire commune, du parcours de personnages emblématiques, des grandes valeurs fondatrices de l'Europe, de la destinée de langues et d'idées ou de grands axes de circulation, d'échanges ou de migration, constituent autant de lieux de rencontre et de dialogue entre Européens de toutes sensibilités, de toutes religions et de toutes origines géographiques et culturelles. Ils sont le reflet d'identités culturelles et spirituelles multiples et doivent donc rester des espaces de dialogue interculturel et interreligieux et permettre aux patrimoines d'être ouverts à tous dans un esprit de dialogue, de tolérance, de respect d'autrui, de liberté et de solidarité. Il s'agit ici essentiellement de la société civile qui ouvre simplement des portes à la compréhension et au dialogue, en ouvrant aussi de larges coopérations sur de grands chemins transfrontaliers.

Pour conclure: les projets du Conseil de l'Europe cherchent à ce que les rencontres du patrimoine soient interactives et déterminées par les hommes. Ils offrent une chance réelle aux minorités culturelles d'établir un lien entre leur patrimoine et la communauté au sens large. Enfin, ils donnent des orientations pour restaurer des relations harmonieuses entre le peuplement humain et l'environnement et relier les pratiques et coutumes locales passées et présentes.

Selon Lao Tseu, "même le voyage le plus long commence par un seul pas". Les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ont bien entendu entrepris plus qu'un petit pas. Ils œuvrent avec efficacité pour définir – intellectuellement et culturellement – leur initiative, pour trouver des partenaires et organiser des activités, trouver des ressources et développer un tourisme de qualité.



Liste des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

- Les Chemins de Saint Jacques de Compostelle (1987)
- La Hanse (1991)
- Itinéraire Heinrich Schickhardt (1992)
- Les Routes des Vikings (1993)
- La Via Francigena (1994)
- Les itinéraires Vauban et Wenzel (1995)
- Les itinéraires de l'héritage al-andalusí (1997)
- Les voies européennes de Mozart (2002)
- La Route des Phéniciens (2003)
- La Route du Fer dans les Pyrénées (2004)
- L'itinéraire européen du Patrimoine Juif (2004)
- L'itinéraire Saint Martin de Tours (2005)
- Les Sites clunisiens en Europe (2005)
- Les Routes de l'olivier (2005)
- La Via Regia (2005)
- Transromanica (2007) (Fig. 14)
- Iter Vitis, les Chemins de la vigne (2009)
- La Route des abbayes cisterciennes (2010)
- La Route européenne des cimetières (2010)
- Chemins de l'art rupestre préhistorique (2010)
- L'itinéraire européen des villes thermales historiques (2010)
- L'itinéraire des Chemins de Saint Olav (2010)
- Les sites casadéens (2012)
- La Route européenne de la céramique (2012)
- La Route européenne de la Culture mégalithique (2013)
- Sur les pas des Huguenots et de Vaudois (2013)
- Atrium, sur l'architecture des régimes totalitaires du 20^e siècle (2014)
- Le Réseau Art Nouveau Network (2014)
- Via Habsburg (2014)
- Route des Empereurs romains et du vin du Danube (2015)
- L'itinéraire européen de l'empereur Charles V (2015)
- Destination Napoléon (2015)
- Sur les traces de Robert Louis Stevenson (2015)



Fig. 14 Transromanica, la Cathédrale de Halberstadt.

Fig. 15 Panneau des itinéraires culturels.





Bibliographie

Résolutions CM/Res(2010)52 et CM/Res(2010)53 instituant un Accord partiel élargi sur les Itinéraires Culturels; [www.RésolutionCM/Res\(2010\)53](http://www.RésolutionCM/Res(2010)53).

Résolution CM/Res(2010)52 sur les règles de l'octroi de la mention "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe"; [www.RésolutionCM/Res\(2010\)52](http://www.RésolutionCM/Res(2010)52).

Résolution CM/Res(2013)66 confirmant l'établissement de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels(APE); [www.RésolutionCM\(2013\)66](http://www.RésolutionCM(2013)66).

Résolution CM/Res(2013)67 révisant les règles d'octroi de la mention "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe"; [www.RésolutionCM/Res\(2013\)67](http://www.RésolutionCM/Res(2013)67).

Gestion des itinéraires culturels: de la théorie à la pratique; Vademecum des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Les Éditions du Conseil de l'Europe. Strasbourg, 2007.

Itinerarios Culturales Europeos. Conseil de l'Europe 2007, Centro Editor PDA 2007, Barcelona. ATLAS en 6 volumes et 15 DVD.